



2024_19.12_04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-NEUF DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Chaussoy-Epagny sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 39

· dont suppléé : 00

Membres représentés : 05

Votants : 44

Date de la convocation

13 décembre 2024 Secrétaire de séance :

Mme Anne-Marie PREVOST

• Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

Disposaient d'un pouvoir :

Mme BLIN Marie-Annick de DELANAUD Stéphane, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. LAMOTTE Dominique de M. HECTOR Nicolas, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert

Absent(e)s et / ou Excusé(e)s:

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, PIOT Nicole, MESMIN Véronique, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, GAWLIK Jérémy, CARON Hubert, VIOLLETTE Paul, TEN Franck, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, MIANNE Michel, CLEMENT Dominique

Objet : Maison de Santé Pluriprofessionnelle - Plan Prévisionnel de Financement - Demande de subventions

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président « Développement économique »

Par délibération du Conseil communautaire du 04 novembre 2021, référencée 2021-04.11.07 Feuillet 446, la CCALN a signé une convention avec l'AMSOM portant co-maîtrise d'ouvrage sur le projet de MSP et béguinage sur le site de la friche Breilly à Moreuil,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 06 juillet 2023, référencée 2023-06.07.15 Feuillet 709, relative à la définition de l'intérêt communautaire de l'action sociale, précisant « Au titre de la Santé : Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Moreuil (au motif que l'implantation d'une MSP poursuit un objectif social d'accès aux soins) »

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 06 décembre 2023, référencée 2023_06.12_01 portant notamment sur le Plan Prévisionnel de Financement,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 avril 2024, référencée 2024_29.04_06 Feuillet 833 portant notamment sur le Plan Prévisionnel de Financement,

Vu la nécessité de produire un Plan de Financement Prévisionnel actualisé au niveau des aides de l'Etat, Vu le plan prévisionnel de financement suivant au regard des montants estimés au 3 décembre 2024,

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

5°LO~

ID: 080-200070969-20241219-2024_1912_04-DE

Vu la présentation du projet en Conférence des Maires du 10 décembre 2024

Il y a lieu de présenter le Plan Prévisionnel de Financement suivant :

Montant prévisionnel des Dépenses : 5 198 111.48 € HT

Ressources prévisionnelles de l'opération

Financements		acquis sur une première tranche 2024	2025	Montant (HT) cumulé	TAUX	TAUX sur tranche 2 DETR Montant du coût T2: 2 347 403,16 €
DETR	Maintien des services en milieu rural	400 000,00	300 000,00	700 000,00 €	13,47%	12,78%
DSIL	Amélioration du service rendu au public	300 000,00		300 000,00 €	5,77%	
FONDS VERT			465 221,74	465 221,74 €	8,95%	
Conseil régional			500 000,00	500 000,00 €	9,62%	
Conseil départemental		383 834,00	250 000,00	633 834,00 €	12,19%	
Sous-total aides publiques		1 083 834,00	1 515 221,74	2 599 055,74 €	50,00%	
Part de la collectivité						
	Emprunt			2 599 055,74 €	50,00%	
	Participation du maître d'ouvrage			2 599 055,74 €	50,00%	

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 43 Contre : 1 - M. DURAND), le Conseil Communautaire :

- Entérine le projet de MSP et le Plan Prévisionnel de Financement comme détaillé ci-dessus,
- Décide de solliciter l'Etat au titre de la DETR 2025 et du FONDS VERT à hauteur des taux d'intervention précités,
- Décide de solliciter le Conseil Régional des Hauts de France à hauteur de 500 000 €,
- Décide de solliciter le Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 250 000 €,
- Dit que le cas échéant, les crédits seront inscrits au BP 2025,
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à saisir les éventuels autres dispositifs de financement et subventions possibles auprès de l'ensemble des financeurs potentiels, dans la limite des dépenses prévisionnelles renseignées et sans dépasser 50% de fonds publics,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Voirie à signer les documents en rapport avec les démarches de demande de subventions et tout autre document nécessaire à la poursuite de ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 2012 12024

Affiché le ... 30 1/2 12024

Fait et délibéré, le 19 décembre 2024

e 1er Vice résident

à CHAUSSOY, EPAGA

Alain SURHOMIVELCE NO